Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 8 (1863)

Heft: 15

Artikel: D'une nouvelle tente-abri [fin]

Autor: Melley, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-329904

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

Nº 15.

Lausanne, 4 Septembre 1863.

VIIIe Année

SOMMAIRE. — D'une nouvelle tente-abri (fin). — Ecole fédérale des aspirants-officiers d'infanterie. — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Société militaire fédérale. Procès-verbaux des séances annuelles de 1863, à Sion. — Instruction sur les subsistances (suite).

D'UNE NOUVELLE TENTE - ABRI.

(Fin.)

La tente exceptionnelle à trois éléments se dresserait de la même manière, seulement elle exigerait quatre bâtons de tente et une allonge (ou un support en pierre ou en bois) de 8 pouces environ, ou bien seulement trois bâtons de tente et une seule allonge de 22 pouces. Cette forme ne serait qu'une exception.

Si l'on veut coupler deux ou plusieurs tentes, on commence par déterminer les carrés des bases, comme nous venons de le dire, en réunissant les côtés communs et en alignant le côté qui doit être sur la ligne jalonnée. Les trois éléments des extrémités sont montés comme de coutume. Les deux éléments qui viennent aboutir au côté commun sont réunis par un de leurs côtés et boutonnés avec soin. Le joint ainsi obtenu devient le faite de la tente, les ganses se coiffent sur les montants, les sommets opposés au faîte vont se crocher sur les piquets à mentonnet qui leur font face, et les boutonnières sont boutonnées sur les boutons des éléments voisins. On obtient ainsi des tentes pour huit, douze, etc. hommes qui augmentent beaucoup le confort et l'espace logeable, puisque, au lieu de 30 pieds cubes d'air par homme que contient la tente à base carrée, la tente à huit hommes en contient 37, et la tente à 12 hommes 40. En couplant

deux tentes à base carrée, on ajoute à leur volume le volume d'une tente à base triangulaire. Le volume d'une tente triple est égal à trois fois le volume d'une tente à base carrée, plus deux fois le volume d'une tente à base triangulaire. En procédant avec soin on dresserait ainsi ce que l'on appelle en Afrique des boyaux, composés d'un très grand nombre de tentes.

En été, lorsqu'on voudrait transformer les tentes en simples abrivent, ou lorsqu'autour d'un feu de bivouac on voudrait recevoir directement la chaleur, on pourrait soulever un des côtés tout entier ou seulement un élément. La ventilation de ces tentes serait donc toujours extrêmement facile.

Si besoin était, on pourrait fort bien abriter les armes sous les tentes-abris, comme sous des manteaux d'armes. Le montant, formé par la réunion de ses quatre quarts, a, dans l'intérieur de la tente, une longueur totale de 576 lignes. Le fusil d'infanterie sans baïonnette a cinq pieds. Il pourrait donc être dressé contre le montant et même y être fixé, si on le voulait, la crosse en l'air. Les courroies de musette, qu'on laisserait dans les crampons ou dans les mortaises des quarts de montants, serviraient à boucler les fusils en trois endroits. Cet ensemble devrait donner encore de la rigidité au montant.

Paquetage.

Le paquetage se ferait très facilement. L'élément triangulaire serait étendu à terre, la ganse d'un sommet serait portée vers le milieu de la base opposée, les deux autres ganses de sommets seraient ramenées vers le même point. L'élément ainsi plié aurait une forme carrée, que l'on replierait jusqu'à ce qu'elle eût les dimensions convenables, soit pour entourer la capote roulée et pliée sur trois côtés du sac (paquetage français), soit pour entourer la musette et même, au besoin, en remplacer l'enveloppe.

Le quart de montant se paquetterait sur le havre-sac, où il prendrait la place de la baguette de charge qu'il supprimerait entièrement. L'une des courroies de musette passerait dans le crampon (ou dans la mortaise) du quart de montant et le fixerait de manière à ce qu'il ne pût pas se perdre en route. Le havre-sac a 14" de large. Le quart de montant, y compris le còne, a 154" de long. Il ne dépasserait donc le havre-sac que de 7" de chaque côté, quantité insignifiante.

Les piquets à mentonnet, au nombre de trois, seraient attachés ensemble et à la seconde courroie de musette, puis couchés le long du quart de montant, sous la courroie de musette.

Couchage.

Dans la tente à base triangulaire, les hommes devraient se coucher le long des côtés, la tête sur le havre-sac. Dans la tente à base carrée, ils pourraient se coucher : ou bien le long des côtés en s'arrangeant pieds contre pieds et tête contre tête (un seul sac servirait d'oreiller à deux hommes), ou bien parallèlement aux côtés opposés. Dans les tentes couplées, les hommes se coucheraient parallèlement aux petits côtés, la tête sur leur havre-sac.

Castramétation.

Un homme occupe 2' dans le rang. Une file est composée de deux hommes. On peut donc compter que chaque homme dans le rang est représenté par une longueur d'un pied sur le front de bandière, soit 8' pour huit hommes. Nos triangles ayant 8' de côté, cette dimension s'adapte facilement à l'arrangement du camp. Supposons 12 files, occupant en bataille 24', deux tentes triples, dont les petits côtés seraient parallèles au front de bandière, logeront nos 24 hommes en laissant entre elles une rue de 8', perpendiculaire au front de bandière. On trouverait, en arrière, de la place pour les tentes de la prima plana, sans modifier ces dispositions. Il va sans dire que ceci n'est qu'un exemple et que l'on adapterait aisément les dimensions de la tente à tout arrangement de campement. Il serait très facile de former un campement qui eût la forme d'un carré complétement fermé ou ouvert à ses angles ou sur un de ses côtés.

Si l'on voulait, en cas de grand froid, chauffer l'intérieur des tentes et suppléer ainsi au manque de paille et de couvertures, il serait facile de disposer, par exemple, 5 tentes à 12 hommes (soit pour une demi-compagnie) sur les cinq côtés d'un pentagone inscrit dans un cercle de 21' de rayon. Un feu placé au centre de ce pentagone, ne serait qu'à 17 pieds et demi du milieu des tentes et serait aisément surveillé par deux gardes-feux. Ce mode de campement ne serait qu'une exception, mais il pourrait dans bien des cas être fort utile.

Il est probable que l'on trouverait aussi des combinaisons assez simples pour les besoins de campement de l'artillerie et de la cavalerie.

Dislocations.

Je me permettrai de faire encore ressortir ici l'un des nombreux avantages que la tente-abri présenterait à nos milices. En campagne ou dans un grand rassemblement de troupes, si l'on disloque la troupe en cantonnements étendus, certains corps doivent faire parfois

DIMENSIONS, POIDS ET PRIX DES TENTES-ABRI.

DÉTAILS	TENTE- ABRI essayée au St- Gothard	TENTE- ABRI proposée
Hauteur du montant	387	586
Elément rectangulaire, grand côté »	593	
ld. pelit côté	545	
Côté de l'élément triangulaire		800
Surface d'un élément rectangulaire pieds carrés	32	
ld. triangulaire »		32
SOLIDE (ou vide intérieur ou volume d'air contenu):		
Tente à 3 hommes, . pieds cubes (nombres ronds)	87	60
» à 4 » » »		120
» à 8 »	-	300
» à 12 »		480
Soit par homme »	29	20,30,37,40
POIDS.	ļ	
Tente du St-Gothard:	1	
1 des hommes porte — liv. — onces	2	
2 des hommes portent id.	3,8	
Tente proposée :	:	1
1 élément triangulaire pèse (¹). 2 liv. 15 onces	1	
1 bâton de tente, bois (¹) » 8 >	1	
Id. douille(') * 4 *		E)
3 piquets à mentonnet — » 3 »		8
Chaque homme porte — liv. — onces		3,14
Prix d'une tente à 3 hommes (faite à Paris) fr.	21,68	
Id. à 4 hommes (²) »		39,20
Soit par homme	7,23	9,80
i i	1	

- (1) Ces poids, comme je l'ai dit plus haut, pourraient probablement être diminués. Pour la toile en prenant une toile moins lourde; pour les quarts de montants par des modifications de dimensions ou en faisant de douilles moins fortes.
- (2) Les prix indiqués ici sont ceux payés en faisant confectionner les modèles. Les femmes qui ont coupé et cousu les éléments triangulaires ont perdu beaucoup de temps parce qu'elles ne comprenaient pas bien les dessins et les explications qu'on leur donnait. En confectionnant d'après un modèle déjà établi, en employant la machine à coudre, et surtout en mettant au concours la fourniture, il n'est pas douteux que les prix de revient seraient considérablement réduits et seraient peut-être aussi bas que ceux des tentescommandées à Paris par la Confédération.

plusieurs lieues pour se rendre le soir dans leur cantonnement et pour rejoindre le lendemain matin le point de rassemblement. Ce cas se présenterait pour une troupe nombreuse, même en la disloquant en cantonnements serrés. Si le campement formé par les tentes-abris est quelque peu confortable, n'y aura-t-il pas avantage à l'employer momentanément, non pas seulement en remplacement du bivouac, mais en remplacement d'un campement régulier. Par ce moyen, l'administration verrait son service facilité, l'approvisionnement de l'armée se ferait plus régulièrement, on éviterait de fatiguer inutilement la troupe, on éviterait l'envoi de nombreuses estafettes, les bourgeois ne seraient pas aussi chargés de logements militaires, et surtout les corps resteraient en entier sous la main de leurs chefs, et ainsi la cohésion, la discipline et l'esprit militaire se trouveraient fortifiés.

En résumé, Monsieur le Conseiller, je prends la liberté de vous recommander le système que j'ai l'honneur de vous proposer, afin qu'il soit livré à un examen pratique sérieux. Je désirerais, si jamais il doit être adopté, qu'il ne le fût qu'après avoir prouvé son efficacité, et s'il doit être rejeté, qu'il ne le fût non plus qu'après une épreuve consciencieuse et impartiale, faite dans l'idée d'améliorer si possible et de rendre pratique un essai qui, chez vous, Monsieur le Conseiller, comme chez moi, n'a eu d'autre mobile que la seule ambition de chercher à être utile à l'armée suisse.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma haute considération.

(Signé) J. Melley, lieutenant-colonel.

Lausanne, 12 mars 1863.

ÉCOLE FÉDÉRALE DES ASPIRANTS-OFFICIERS D'INFANTERIE Nº 2 DE 1863, A SOLEURE (18 JUILLET — 22 AOUT).

LES MOTS DE RALLIEMENT. — SOUVENIRS ET EXEMPLES.

Officiers et aspirants,

C'est demain que vous quittez Soleure pour retourner à vos occupations habituelles; vous allez en même temps prendre place comme officiers dans les rangs de notre armée fédérale.

Je ne veux pas vous laisser partir sans vous rappeler en quelques mots les devoirs que vous imposera l'épaulette. Vous êtes appelés à